



Paris, le 14 février 2019

## Communiqué de presse

### Dominique Pon et Laura Létourneau en charge de la transformation numérique en santé

A l'occasion du premier comité de suivi de Ma Santé 2022 à la fin de l'année 2018, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a nommé Dominique Pon responsable stratégique et Laura Létourneau déléguée opérationnelle d'une task force dédiée au numérique en santé. Elle est chargée de définir une gouvernance pérenne et de mettre en œuvre la transformation numérique dans le cadre de Ma Santé 2022, notamment le développement de l'espace numérique de santé pour chaque usager. Elle rendra compte directement et régulièrement à la ministre de l'avancée des travaux.

La transformation numérique constitue l'un des neuf chantiers prioritaires présentés dans le cadre de Ma Santé 2022. Elle repose sur trois orientations majeures :

- **Apporter de nouveaux services aux usagers** afin qu'ils accèdent facilement à leurs données personnelles, à l'information en santé et aux offres publiques ou privées qu'ils jugeront pertinentes ; la généralisation du dossier médical partagé constitue à ce titre une première brique de l'espace numérique de santé qui sera mis à disposition de chaque Français. Il est porté dans le projet de loi d'orientation et de transformation présenté par la ministre en Conseil des ministres mercredi 13 février.
- **Développer le partage d'information entre les professionnels** grâce à des services numériques sécurisés, interopérables et simples à utiliser qui constituent un levier décisif pour la prise en charge coordonnée des patients.
- **Tirer profit des progrès de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé** tout en garantissant aux citoyens le respect d'un cadre éthique garantissant un haut niveau de protection des données personnelles.

La coordination des acteurs, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, est déterminante ; elle se fera par un pilotage national des acteurs, en particulier de l'Etat dans toutes ses composantes et de l'Assurance maladie, afin d'assurer la cohérence des stratégies numériques et une bonne coordination des projets de développement.

Pour Dominique Pon, responsable stratégique de la transformation numérique en santé : *« La transformation numérique de la santé doit se construire au plus proche du terrain, avec humilité et pragmatisme. Elle ne sera possible qu'avec un engagement coordonné de tous les acteurs institutionnels, publics et privés, et un ancrage dans un cadre de valeurs humanistes ».*

*« Pour regagner en agilité et en souveraineté, l'Etat doit devenir plateforme : créer le socle de base garant des valeurs que la collectivité lui a donné la mission de défendre, et inviter l'essaim d'innovateurs publics et privés à s'y brancher »*, indique Laura Létourneau, déléguée opérationnelle.

Contact presse :

[Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr) – 01.40.56.60.00